

Zur Statistik schweizerischer Kunstdenkmäler

Autor(en): **Rahn, J. R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **1 (1887)**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Carte de Fête
de la Société d'histoire. (Grossier).
(Voyez la planche.)

Monsieur William Mayor, Architecte, à Neuchâtel, a bien voulu nous prêter le cliché de cette carte intéressante, et nous l'en remercions vivement.

Il serait à désirer qu'à l'avenir les Cartes de fête de notre Société d'histoire fussent exécutées dans un genre et sur un plan semblables, c'est-à-dire qu'elles représentaient les monuments historiques, armoiries, etc. etc. de la localité où a lieu la fête. De cette façon l'on posséderait une série de documents d'une réelle valeur.

Rédaction.

Zur Statistik schweizerischer Kunstdenkmäler.
Von J. R. Rahn.

I. Canton Neuchâtel.

Sous ce titre, Monsieur le Professeur Dr Rahn, dont les nombreuses recherches historiques en Suisse sont bien connues, publie dans "l'Indicateur d'Antiquités Suisses" (N° 3, Zurich) une série d'articles très intéressants; ces derniers formeront un travail complet et très consciencieux.

Nous reproduisons les quelques lignes consacrées à la Chaux-de-fonds:

"Chaux-de-fonds, loc. Hauptort des gleichnamigen Bez.
"die erste Kirche S. Hubert liess Claude d'Arberg (1497-1518)
"erbauen, doch fand die Vollendung erst nach seinem Tode unter
"Guillemette de Verzy statt. Der Thurm wurde 1523 erbaut (G. H.
"Matile, Hist. de la Seigneurie de Valangin jusqu'à sa réunion à la
"directe. Neuch. 1852, p. 221.) Der jetzige Bau barock.

"Maison dite du Couvent. Spätgoth., reich gegliederte
"Fenster, zum Theil schon mit Renaissance Elementen versetzt. Abbildg.
"Reutler, Fragments, Bl. 60. Ähnliche Fenstergruppe an einem

ARCHIVES

héraldiques

et

sigillographiques

SUISSES

N^o 10.

CARTE

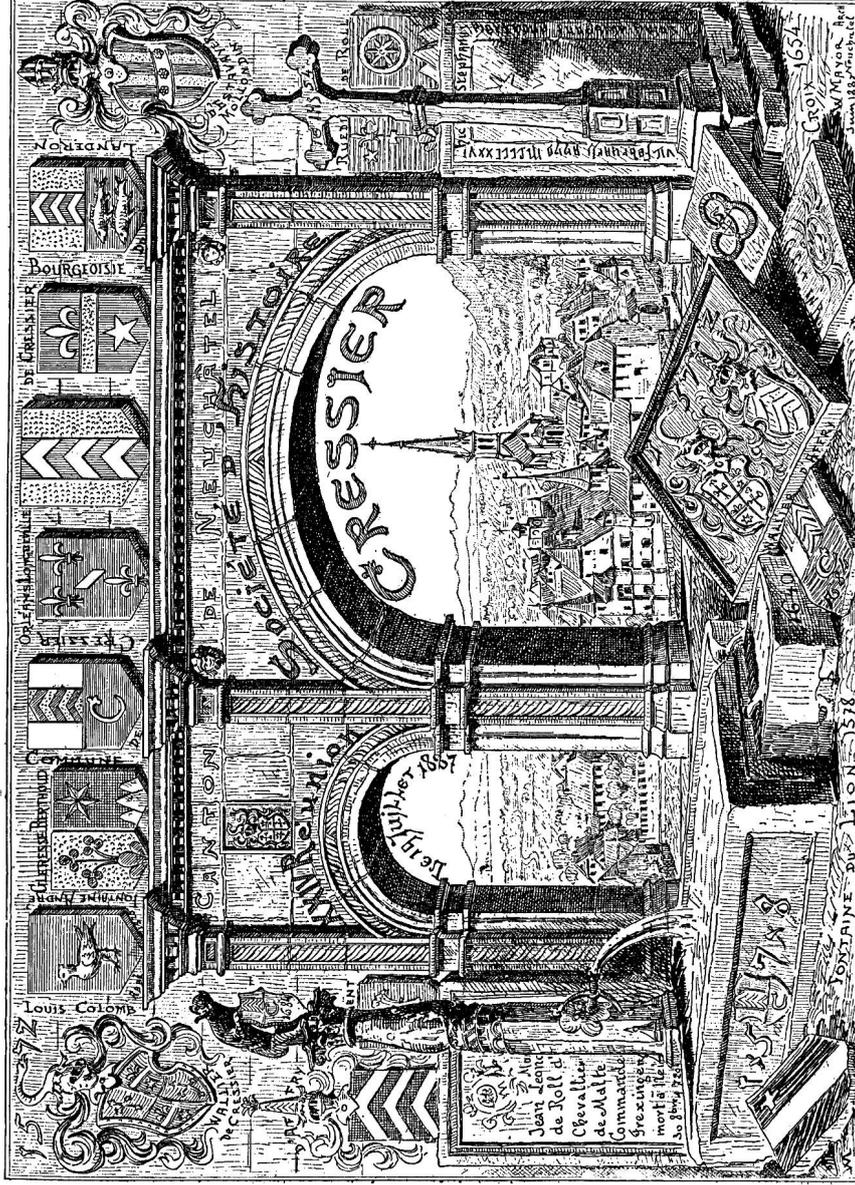
de la

Relevé d'histoire

par

M. W. MAÏOR

Architecte



Haase "aux Petites Crosettes", abgeb. Musée IX, 1872, zu
p. 231.



Saint-fridolin.

La position de Saint-Fridolin dans les Armes de Glaris, la couleur de ses attributs sont si souvent discutées, que nous croyons intéresser nos lecteurs en transcrivant quelques lignes d'un article paru dans le Bulletin de la Société suisse de Numismatique. Ce travail, sous forme de lettre, a pour auteur M. Ad. Gautier qui a déjà traité de main de maître de l'histoire et des origines de nos armoiries:

"Si je mets le saint marchant sur la dextre c'est que c'est en blason
"la position normale de tous les êtres vivants, hommes ou animaux qui fi-
"gurent sur les écussons. Et si je le maintiens c'est que je m'appuie sur
"toutes les bannières et tous les drapeaux de Glaris qui tous, sans
"exception, portent le saint regardant la hampe, c. à d. la dextre.
"On a encore la bannière qui a figuré à Mafels (ainsi bien avant 1512),
"Fridolin y est tourné comme sur les autres. C'est donc la véritable
"position et à mes yeux cela doit trancher la question. Quand
"les armoiries sont différentes sur le sceau et sur la bannière,
"ce sont celles de la bannière qui sont les vraies, et ici les exem-
"ples ne font pas défaut pour appuyer mon assertion. Voyez (en
"restant en Suisse) Zurich, Fribourg, Soleure, Bâle, Schaffhouse,
"Valais, c'est toujours le blason de la bannière qui l'emporte,
"voyez même Berne! l'ours de la bannière passant en bande
"a été dès 1289 le véritable écusson de la République et le sceau a
"continué pendant 400 ans et plus à porter un ours passant
"en fasce sans bande. La bannière doit donc primer le sceau et
"c'est à mes yeux une raison déterminante pour la position
"de S. Fridolin.

"On l'a bien compris et si vous examinez les peintures,
"gravures, vitraux, aux armes de Glaris, la grande majorité
"met le saint dans la position normale, c'est ce que le Dr Stanz
"a aussi fait sur le vitrail du palais fédéral et dans sa dissertation